

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Pierre Legrand, 25 avril 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Pierre Legrand, 25 avril 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (174r, 175r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre Legrand, 25 avril 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51196>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 avril 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Legrand, Pierre \(1834-1895\)](#)

Lieu de destination 9, rue Vignon, Paris

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la mutualité nationale. Lorsque Godin a vu Pierre Legrand à Saint-Quentin, il lui avait promis de lui envoyer son dernier livre. Il lui explique qu'il a tiré de ce livre une brochure, qu'il lui envoie avec le livre, qui propose une solution pour équilibrer les ressources budgétaires de l'État, plus efficace que la conversion du 5 % : « Au lieu de porter atteinte aux intérêts des vivants, elle ne demande qu'à la fortune des morts. » Il souhaite que la Chambre des députés s'intéresse à la question de l'hérédité de l'État.

Notes

- C'est Pierre Legrand alors ministre du Commerce qui, le 24 décembre 1882 à Saint-Quentin, remet à Jean-Baptiste André Godin l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur et les palmes académiques.
- En avril 1883, la Chambre des députés discute le projet du gouvernement de la conversion du taux d'intérêt de la rente à 5 % en 4,5 %, dans le but de créer 34 millions de francs de recettes pour équilibrer le budget de l'État (voir par exemple *Le Petit provençal*, 21 avril 1883 [en ligne : <https://www.retronews.fr/journal/le-petit-provençal/21-avril-1883/677/3098191/1>, consulté le 24 août 2023]).

SupportLe nom du destinataire, « M. Pierre Legrand », est manuscrit à la mine de plomb au bas du folio 174r.

Mots-clés

[Finances publiques](#), [Réformes](#)

Personnes citées[Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés*, Paris, Guillaumin, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 16 avril 1883

174

Monsieur le Député et
ancien Ministre,

Lorsque j'ai eu l'honneur de
vous voir à St. Quentin, je vous ai
promis de vous envoyer le livre que
j'avais alors sous presse. C'est seule-
ment aujourd'hui que je puis donner
suite à cette promesse.

En voyant les difficultés que les
hommes du Gouvernement éprouvent
à équilibrer les budgets de l'Etat,
j'ai cru devoir extraire de mon
livre une brochure que je vous
envoie, par ce courrier, en même
temps que le livre. C'est elle qui
a retardé l'impression de mon
ouvrage.

Je ne me flatte pas de l'espérer
que la même proposition dans cette
brochure, pour équilibrer les ressources
budgétaires, soit accueillie par les

A Pierre Legrand

Chambres et le Gouvernement, mais tant
 elle aurait une bien autre efficacité pour
 la conversion du 3 % sans en avoir
 les inconvénients. Au lieu de porter
 atteinte aux intérêts des rentiers, elle en
 demande qu'à la fortune des maris.

Je comprends qu'on mette de l'hési-
 tation à l'établissement de la neutralité
 nationale, objet principal de ma propo-
 sition; mais en présence de la profonde
 perturbation que le Gouvernement apporte
 dans les affaires, pour trouver si difficilement
 une trentaine de millions, je ne compren-
 drais pas que personne à la Chambre ne
 s'emparât de l'idée de l'hérédité de l'état,
 pour arriver à une transformation de notre
 système financier et de nos impôts. Ne me
 semble-t-il qu'il y aurait pourtant quelque
 honneur à le faire.

J'appelle tout particulièrement
 Monsieur le Député et ancien Ministre,
 votre attention sur ce point et je me dis
 votre tout dévoué